

**INTERVENTION**  
**DE M. VEJDI RACHIDOV, MINISTRE DE LA CULTURE**  
**DE LA REPUBLIQUE DE BULGARIE**  
**À LA 47<sup>ème</sup> SERIE DE REUNIONS DES ASSEMBLEES DES ETATS**  
**MEMBRES DE L'OMPI**  
**SEGMENT DE HAUT NIVEAU – LE 22.09.09.**

Monsieur le Président,  
Monsieur le Directeur Général,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous exprimer mes remerciements pour l'opportunité qui m'est présentée de prendre part à cette réunion à haut niveau qui se tient dans le cadre de la 47<sup>ème</sup> série de réunions des Assemblées des Etats membres de l'OMPI.

Je voudrais souligner, que l'OMPI, en tant qu'une organisation spécialisée auprès de l'ONU, appelée à « protéger la propriété intellectuelle dans le monde avec l'objectif de stimuler les activités intellectuelles », a marqué une nouvelle étape dans son évolution face aux nouveaux défis de la globalisation.

Le programme de réforme stratégique de l'organisation, adoptée dès le début de la prise des fonctions de son actuel Directeur général., l'honorable M. Francis Gurry, a un impact très positif sur ses activités.

Je saisis l'occasion pour exprimer l'appui bulgare au développement ultérieur de l'OMPI.

La Bulgarie voudrait croire que la Direction de l'Organisation donnera toujours une priorité lors de sa collaboration avec les Etats membres, à des questions importantes, telles que: l'application des droits sur la propriété intellectuelle, consolidation des systèmes nationaux de protection de la propriété intellectuelle, possibilité de collaboration et d'aide de la part de l'OMPI dans ce processus, ainsi que l'harmonisation des droits, la lutte contre la piraterie et la violation des droits, l'amélioration des modèles d'information, la classification et la mise à disposition de l'information sur les brevets. Je voudrais également exprimer

l'ouverture de mon gouvernement et du Ministère de la culture, à une collaboration dans les domaines de la propriété intellectuelle précités.

La Bulgarie a souscrit à 20 sur les 25 contrats et accords internationaux, administrés par l'OMPI et elle a adhéré à 17 Assemblées et organes lui appartenant. Nos experts participent régulièrement aux réunions des groupes de travail, en donnant leur apport à l'évolution du droit international sur la propriété intellectuelle et au travail réussi des systèmes globaux pour la protection et les services. La Bulgarie a été le deuxième Etat à ratifier le Traité de Singapour sur le droit des labels.

La Bulgarie peut se féliciter d'une collaboration active et fructueuse avec l'OMPI. Parmi les démarches plus importantes, je voudrais mentionner la signature d'un Mémoire d'entente entre la République de Bulgarie et l'OMPI, qui définit les grands axes de cette collaboration.

En juin de l'a.c. en Bulgarie a eu lieu le 7<sup>ème</sup> Symposium international de l'OMPI pour des indications géographiques. Cette manifestation a connu un grand intérêt de la part des participants de plus de 40 pays du monde et a obtenu un succès important. Le symposium a été clôturé par le Dr Francis Gurry. Lors de sa visite en Bulgarie il a eu des rencontres avec le Président de la République, le Ministre de la culture et le directeur du Centre de propriété intellectuelle auprès de l'Université de l'économie nationale et mondiale de Sofia. Ces rencontres ont contribué à l'approfondissement ultérieur de la collaboration de l'OMPI et la Bulgarie, comprenant aussi la formation de nos experts et la numérisation de l'héritage spirituel. Nous sommes en train de préparer un Séminaire pour des magistrats qui aura lieu en octobre, organisé conjointement avec l'OMPI. A ce séminaire, 70 magistrats bulgares approfondiront leurs connaissances dans des domaines de la propriété intellectuelle, et ce sera encore un appui de la Bulgarie aux activités de l'Organisation dans le domaine du droit de la propriété intellectuelle.

Le Mémoire d'entente entre la Bulgarie et l'OMPI est vu par l'Etat bulgare comme une nouvelle impulsion dans le développement de nos relations. Je voudrais exprimer notre satisfaction des activités futures envisagées dans ce document, notamment: un Séminaire régional en 2010 sur « La gestion de la propriété intellectuelle dans l'activité de l'édition » ; l'élaboration d'une Stratégie nationale pour le développement du secteur créateur ; accélération du projet pilote pour la création d'un musée numérique en Bulgarie et l'organisation d'une conférence internationale dans le domaine du droit de la propriété intellectuelle dans un milieu numérique.

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur Général, Excellences, Mesdames et Messieurs, je voudrais pour terminer vous souhaiter une fois

encore, beaucoup de succès dans vos travaux et de fructueux échanges de vues et d'idées.

Merci pour votre attention !